

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19–21 février 2007

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

**Point 11 de l'ordre du
jour**

OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF OU PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO (1ER JUILLET – 31 DÉCEMBRE 2006)

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2007/11
22 janvier 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Chef, Groupe chargé de la qualité des opérations, ODO*:	M. P. Buffard	tél.: 066513-2317
---	---------------	-------------------

Conseiller pour les programmes, Groupe chargé de la qualité des opérations, ODO:	M. P. Guest	tél.: 066513-2622
--	-------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* ODO: Bureau du Directeur des opérations



1. À sa deuxième session ordinaire de 2001, le Conseil d'administration a demandé à être périodiquement informé des opérations d'urgence approuvées soit conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), soit par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués.
2. Le premier rapport sur les opérations d'urgence approuvées au cours des derniers six mois a été soumis au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2002. Depuis lors, ces informations sont communiquées au Conseil deux fois par an.
3. Le présent rapport a trait aux opérations d'urgence approuvées entre le 1er juillet et le 31 décembre 2006. Le suivant, qui portera sur le premier semestre de 2007, sera présenté au Conseil à sa deuxième session ordinaire d'octobre 2007.
4. Toutes les opérations d'urgence approuvées au cours du deuxième semestre de 2006 sont présentées dans les tableaux joints. Le tableau A indique les opérations d'urgence approuvées conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO et pour lesquelles la valeur des produits alimentaires engagés dépasse 3 millions de dollars É.-U. Le tableau B indique celles qui ont été approuvées par le Directeur exécutif et pour lesquelles la valeur des produits alimentaires est inférieure à 3 millions de dollars. Le tableau C énumère les interventions immédiates au titre des opérations d'urgence d'une valeur inférieure à 500 000 dollars par opération, approuvées par les directeurs de pays ou les directeurs régionaux en vertu des pouvoirs qui leur ont été délégués par le Directeur exécutif.
5. Au cours de la période considérée, neuf opérations d'urgence ont été approuvées: deux, conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO, deux, par le Directeur exécutif, et cinq interventions immédiates au titre des opérations d'urgence, par les directeurs de pays ou les directeurs régionaux. Ces opérations représentent un engagement de 773 126 tonnes de produits alimentaires destinées à fournir une assistance à 6,5 millions de personnes pour un coût de 196,2 millions de dollars, tandis que les coûts opérationnels et les coûts d'appui pour le PAM s'élèvent à 782,4 millions de dollars.
6. Les opérations d'urgence approuvées conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO ont été organisées pour venir ainsi en aide à 6,0 millions de personnes au Tchad et au Soudan. Le coût pour le PAM, y compris le coût des transports et des services d'appui, s'établit à 770,8 millions de dollars.
7. Les deux opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ont été une opération pour la Gambie et une opération régionale pour le Liban et la Syrie, qui ont permis de porter secours à 323 500 personnes, à un coût pour le PAM de 9,8 millions de dollars.
8. Les directeurs de pays et les directeurs régionaux du PAM ont approuvé des interventions immédiates au titre des opérations d'urgence en Équateur, en Gambie, au Liban, au Népal et aux Philippines. Ces opérations ont permis de fournir une assistance à 175 000 personnes, à un coût pour le PAM de 1,97 millions de dollars.

OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES CONJOINTEMENT PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF ET LE DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

9. L'opération d'urgence 10559.0 au Tchad, intitulée "Aide aux réfugiés soudanais, aux personnes déplacées, aux communautés d'accueil et aux populations locales touchées par un afflux important de réfugiés dans l'est du Tchad" a pour but de répondre aux besoins de 500 000 personnes de janvier 2007 au 30 juin 2008, à un coût pour le PAM de 85,4 millions de dollars. L'opération d'urgence vise à concilier les besoins immédiats des réfugiés soudanais avec les besoins à plus long terme des personnes déplacées et des populations d'accueil. Elle comprend des rations générales de vivres ainsi qu'une alimentation thérapeutique et complémentaire pour les réfugiés, et des activités Vivres pour la création d'actifs à l'intention des personnes déplacées et des populations d'accueil. La conception de l'opération tient compte des recommandations découlant: i) de la mission d'évaluation conjointe PAM/Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de novembre 2005, ii) des résultats de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité réalisées par le PAM en avril 2006 concernant l'autosuffisance alimentaire dans les camps de réfugiés et iii) de l'évaluation de la sécurité alimentaire réalisée par le PAM en avril et mai 2006 parmi les personnes déplacées se trouvant dans la partie orientale du Tchad.
10. L'opération d'urgence 10557.0 au Soudan, intitulée "Aide alimentaire aux populations touchées par le conflit", a pour but de répondre aux besoins de 5,5 millions de personnes, de janvier à décembre 2007. Le coût pour le PAM est estimé à 685,4 millions de dollars. C'est à ce jour la plus vaste opération menée par le Programme. En 2007, les niveaux programmés de l'aide alimentaire destinée aux populations du Darfour et aux personnes rapatriées dans l'ensemble du pays resteront proches des niveaux de 2006. En revanche, l'aide qu'il est prévu d'apporter aux autres groupes vulnérables se trouvant dans le sud, le centre et l'est du Soudan et dans les "trois régions" a été sensiblement revue à la baisse par rapport aux plans de 2006; dans la plupart des cas, l'aide sera limitée à la difficile saison maigre.

OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF

11. Face à la crise au Liban, le PAM a lancé, en vertu des pouvoirs délégués au Directeur régional, une intervention immédiate de courte durée au titre des opérations d'urgence afin de préparer la suite des opérations, c'est-à-dire de procéder sans tarder au travail d'évaluation et de démarrage. Cette première étape a débouché sur le lancement de l'opération d'urgence régionale 10537.0 au Liban et en Syrie, ayant pour titre "Aide alimentaire aux Libanais touchés par le conflit", qui a été approuvée par le Directeur exécutif le 23 juillet 2006 afin de fournir des secours d'urgence à 310 000 personnes pendant 90 jours, à un coût pour le PAM de 8,9 millions de dollars. Une augmentation budgétaire décidée ultérieurement a permis de porter le nombre de bénéficiaires à 500 000; ces aspects sont traités séparément dans un autre rapport soumis au Conseil d'administration.
12. En Gambie, face à la crise des réfugiés, le PAM a commencé par lancer une intervention immédiate au titre des opérations d'urgence ayant reçu l'approbation du Directeur régional. Il a ensuite mis sur pied l'opération d'urgence 10572.0, intitulée "Aide aux réfugiés sénégalais et aux communautés d'accueil en Gambie", qui a été approuvée par le Directeur exécutif. Il est prévu que l'opération se déroule de février à octobre 2007, pour venir en aide à 13 500 bénéficiaires, à un coût pour le PAM de 863 771 dollars.



INTERVENTIONS IMMEDIATES MENEES AU TITRE DES OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES PAR DES DIRECTEURS DE PAYS OU DES DIRECTEURS REGIONAUX

13. Les deux interventions immédiates au titre des opérations d'urgence ayant été approuvées par des directeurs régionaux ont été évoquées toutes les deux dans la rubrique précédente (voir également le tableau C). Trois interventions immédiates au titre des opérations d'urgence ont été approuvées par des directeurs de pays: i) en Équateur, après une éruption volcanique; ii) au Népal, en faveur des victimes des inondations; et iii) aux Philippines, pour venir en aide aux populations touchées par le typhon Reming. Le montant total de ces cinq opérations s'est élevé à 1,7 million de dollars.

OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES AU COURS DE LA PÉRIODE JUILLET – DÉCEMBRE 2006

Pouvoir d'approbation	N° du projet	Titre du projet ⁸⁵	Pays bénéficiaire	Bureau	Pouvoir d'approbation	Date d'approbation	Coût des produits alim. (dollars É.-U.)	Coût total (dollars É.-U.)	Quantité (tonnes)	Bénéficiaires	Durée initiale de l'opération (jours)
TABLEAU A: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES CONJOINTEMENT PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO											
Directeur exécutif/ Directeur général	10559.0	Aide aux réfugiés soudanais, aux personnes déplacées, aux communautés d'accueil et aux populations locales touchées par un afflux important de réfugiés dans l'est du Tchad	Tchad	ODD	Directeur exécutif/Directeur général	24/11/2006	19 329 668	85 427 612	76 287	500 000	545
Directeur exécutif/ Directeur général	10557.0	Aide alimentaire aux populations touchées par le conflit	Soudan	ODK	Directeur exécutif/Directeur général	29/12/2006	172 602 682	685 403 770	682 136	5 500 000	365
Total partiel							191 932 351	770 831 382	758 423	6 000 000	
TABLEAU B: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DANS LE CADRE DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS											
Directeur exécutif	10537.0	Aide alimentaire aux Libanais touchés par le conflit	Liban et Syrie	ODC	Directeur exécutif	23/07/2006	2 884 040	8 951 779	10 605	310 000	90
Directeur exécutif adjoint	10572.0	Aide aux réfugiés sénégalais et aux communautés d'accueil en Gambie	Gambie	ODD	Directeur exécutif adjoint	22/12/2006	437 780	863 771	1 475	13 500	270
Total partiel							3 321 820	9 815 549	12 080	323 500	





OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES AU COURS DE LA PÉRIODE JUILLET – DÉCEMBRE 2006

TABLEAU C: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LES DIRECTEURS DE PAYS ET LES DIRECTEURS RÉGIONAUX DANS LE CADRE DES POUVOIRS QUI LEUR SONT DÉLÉGUÉS

Directeur régional	10532.0	Aide alimentaire aux populations touchées par le conflit	Liban et Syrie	ODC	Directeur régional	17/07/2006		131 856			60
Directeur de pays	10542.0	Aide alimentaire aux familles touchées par l'éruption du volcan Tungurahua	Équateur	ODP	Directeur de pays	24/08/2006	211 698	306 921	282	50 000	90
Directeur de pays	10545.0	Aide alimentaire aux populations touchées par les inondations	Népal	ODB	Directeur de pays	05/09/2006	424 240	500 000	1 419	60 000	30
Directeur régional	10550.0	Aide alimentaire aux réfugiés de Casamance en Gambie	Gambie	ODD	Directeur régional	25/09/2006	144 010	270 259	372	15 000	90
Directeur de pays	10574.0	Aide aux populations touchées par le typhon Reming	Philippines	ODB	Directeur de pays	15/12/2006	161 150	497 933	550	50 000	90
Total partiel							941 098	1 706 970	2 623	175 000	
Total							196 195 269	782 353 902	773 126	6 498 500	